



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**



## C'est reparti pour une 32<sup>e</sup> campagne d'hiver

Les Restos du cœur ont lancé hier leur 32<sup>e</sup> campagne d'hiver, qui devrait toucher comme l'an dernier au moins 926.000 bénéficiaires, avant une année 2017 jalonnée de plusieurs échéances politiques et sociales.

«On a des évolutions importantes depuis plusieurs années: de plus en plus de femmes seules avec enfants, des jeunes, étudiants ou à la recherche d'emploi, des retraités isolés, notamment en milieu rural... A ces publics s'ajoutent ponctuellement, selon les endroits, des migrants qui se retrouvent sans ressources», a expliqué le président des «Restos», Patrice Blanc.

Plusieurs personnalités politiques – le ministre du Budget Christian Eckert, la secrétaire d'Etat à la Lutte contre l'exclusion

Ségolène Neuville, la présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse – ainsi que des artistes – Liane Foly, Maxime Le Forestier – étaient venus hier matin assister aux préparatifs de la première distribution hivernale, dans un centre du sud de Paris.

### L'enjeu de la présidentielle

Alors que la collecte nationale et les dons des entreprises et des producteurs agricoles, ont permis de récolter 43.000 tonnes de denrées l'an dernier (40% des volumes distribués), les Restos du cœur attendent l'entrée en vigueur en février de la loi Garot contre le gaspillage alimentaire.

Ce texte rend obligatoires des conventions de don en-



Véronique Colucci était là hier pour le lancement de la nouvelle campagne.

Photo AFP

tre les grandes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> et les associations d'aide alimentaire habilitées.

Le président des «Restos» a expliqué attendre des candidats à la présidentielle et du futur chef de l'Etat «un plan de lutte contre la pauvreté» et «un engagement

sur le fait de défendre bec et ongles le renouvellement du Fonds européen d'aide aux démunis, qui arrive à échéance en 2020».

L'hiver dernier, 132,5 millions de repas avaient été distribués dans les 2.112 centres et antennes des Restos.

## Coutant et Rousset fixent les priorités

«**I** faut savoir ce que l'on veut! Sauver deux ou trois chauves-souris ou l'humanité entière?» Hier, en marge du Forum de la croissance verte organisé à l'espace Carat, la conseillère régionale écologiste Françoise Coutant a asséné ses quatre vérités sur le nécessaire développement des énergies renouvelables. Et donc sur la nécessité d'implanter des parcs solaires, des parcs éoliens, des unités de méthanisation... Autant de projets qui, dès qu'ils voient le jour, font l'objet d'attaques de collectifs, de recours judiciaires et de charges virulentes. Avec un paradoxe: censés favoriser la transition énergétique et donc la préservation de la nature, ils sont presque toujours attaqués sur des critères environnementaux.

De quoi faire voir rouge à l'élue verte, peu suspecte de ne pas être sensibilisée à la préservation de la biodiversité. «Dès qu'il y a un projet, il y a des recours. Souvent portés par des associations qui sont en réalité nationales, avec en leur sein des personnes virulentes, voire violentes, qui se réclament de l'écologie et de l'environnementalisme», dénonce la vice-présidente de la Région, en charge de la transition énergétique, qui tonne: «Pourquoi sauver deux ou trois chauve-souris si c'est pour laisser des milliers d'autres espèces disparaître.»

Pour l'Angoumoisine, qui revient de la COP 22 à Marrakech, l'enjeu est clair: «Diminuer les émis-



**Alain Rousset et Françoise Coutant** étalent hier au Forum de la croissance verte, à Carat. Photo Anne Kerjean

sions de gaz à effet de serre, diminuer le recours aux énergies fossiles afin de limiter à 2 degrés le réchauffement climatique d'ici la fin du siècle. Et pour ça, il faut des énergies renouvelables.»

Assis à ses côtés, Alain Rousset, le président de la Région, a souri: «Je bois tes paroles.» Toute la matinée, hier, il a sillonné les allées du Forum de la croissance verte qui réunissait 42 entreprises de la région. Une initiative de l'époque Royal, «qui ne sera pas remise en cause et continuera d'avoir lieu à Angoulême», a rassuré Alain Rousset, qui veut structurer les filières et se réjouit que Nouvelle-Aquitaine ait une part d'énergie renouvelable de 20%, quand la moyenne nationale n'est qu'à 15. Modification tout de même du forum: c'est désormais un salon d'affaires, réservé aux investisseurs et professionnels, et non un salon grand public.

# SNCF: les dossiers du président

- Le président de la SNCF est à Bordeaux pour deux jours
- A la rencontre des élus, des décideurs, pour évaluer les nouveaux services à apporter
- LGV, TER, gares, il fait le point sur les dossiers du moment.

Il est arrivé au point presse avec un bon quart d'heure de retard. Pour «descendre» à Bordeaux hier et rencontrer la presse en fin d'après-midi, Guillaume Pépy, le président de la SNCF, avait choisi l'avion avec 40 minutes de retard au décollage. Mais il reste beau joueur. «Cela nous arrive aussi.» Guillaume Pépy est à Bordeaux pour deux jours. «Deux jours dans la région, pour voir comment le groupe SNCF pouvait être mieux au service de la nouvelle région. Comment faire mieux et différemment.» Pour répondre à ces questions, le président de SNCF a prévu un dîner avec des leaders d'opinion, une rencontre avec les élus, une visite aux étudiants de Sciences-Po, une rencontre avec des start-up et des associations de consommateurs. et un forum de recrutement. Quatre cents emplois sont à pourvoir en Nouvelle-Aquitaine d'ici à la fin de 2017 dans un groupe qui salarie déjà 17 000 collaborateurs dans la grande région. Pour le président de la SNCF et Alain Autruffe, son directeur régional, la période est cruciale. «C'est ici la plus grosse région de France en matière de travaux, avant Rhône-Alpes et Paca. Et il y en a encore pour dix ans, pour que les réseaux rajeunissent», affirme le président. Un point sur les dossiers du moment, hier soir devant la presse régionale.

#### Les TGV sont déjà sur les rails en Nouvelle-Aquitaine...

**Guillaume Pépy.** Les essais dynamiques sont en cours sur l'ensemble du parcours. Les raccordements ont été testés, les types de signalisation aussi. Ils seront terminés début février. S'engagera alors la formation de 150 conducteurs. La ligne est à l'heure. Elle sera opérationnelle le 2 juillet.

## Le TGV c'est fondamental, mais sur 3,5 millions de Français qui prennent le train tous les jours, seuls 300 000 prennent un TGV.

#### Le débat sur les dessertes est-il clos?

Il est derrière nous. Mais il faut désormais que le lancement soit réussi. Lancer 300 kilomètres de ligne nouvelle, cela signifie que les horaires des trains en France vont changer de Saint-Malo à Toulouse, pour les TGV, les TER, les Intercités et le fret. C'est le premier enjeu. À l'ouverture commune des lignes ouest et sud-ouest, le tronçon commun jusqu'à Courtalain sera le plus occupé de France. On a une certaine expérience. C'est la huitième ligne que l'on met en service. Là, c'est énorme.

#### La ligne sera-t-elle finalement rentable?

On a dit qu'elle ne gagnerait pas d'argent. Si elle en perd, cela ne vous regarde pas. C'est une manière de dire que oui. Pour la réussite commerciale, il faut deux millions et demi de voyageurs en plus. Remplir ces trente-trois trains entre Paris et Bordeaux, dont vingt-huit directs, avec une capacité plus importante, de 560 voyageurs contre 474 actuellement, c'est remplir l'équivalent de trois Airbus A320.

## Charente: TER, le grand oublié

Le TER, en Nouvelle-Aquitaine, c'est le sujet qui fâche. Le rapport pour l'année 2015 n'est pas vraiment à la gloire de la SNCF. Alain Autruffe, le directeur régional, en convient, qui rappelle que «1 200 trains circulent chaque jour». «Et si l'on travaille sur la grande vitesse, on le fait aussi sur les TER.» Ainsi, «la régénération de la ligne Saintes-Royan sera engagée dès l'automne prochain, sur un axe très fréquenté». «C'est, comme aussi Bordeaux-Hendaye, un enjeu pour l'État, pour la Région, pour le public.»

#### Ces dessertes sont-elles susceptibles d'évoluer?

Les installer, ça prend des années. Après, cela peut évoluer sur les horaires, si on voit que l'on a fait des erreurs sur des trains du matin ou du soir. Une ligne, ça vit.

#### Les tarifs vont-ils augmenter à la mise en service de la nouvelle ligne?

Ils seront annoncés fin janvier. On enquête actuellement auprès de nos clients pour savoir ce que peut valoir de gagner entre une heure dix et une heure trente sur un trajet. Ce n'est pas la même chose si l'on est un professionnel ou une famille qui part en vacances.

#### La LGV Poitiers-Limoges verra-t-elle le jour?

Le Conseil d'État a annulé la déclaration d'utilité publique. On attend les orientations du gouvernement. Les gens vivent avec l'idée que c'est la SNCF qui décide. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Une ligne nouvelle est décidée par l'État, les élus et le débat démocratique de l'en-

quête publique. Nous n'en faisons pas partie. Notre métier, c'est de mettre les données sur la table.

Philippe Bru, le directeur régional TER à la SNCF tient à le souligner. «Le TGV est un accélérateur. On repense nos dessertes pour amener les voyageurs à la grande vitesse, pour une nouvelle mobilité. C'est plus de 700 TER par jour, 53 000 clients. On accélère les trains, le maillage entre les métropoles.» Mais si Bordeaux-Limoges devrait prochainement passer à deux heures vingt de trajet au lieu de trois heures aujourd'hui, «c'est plus compliqué entre Angoulême et Limoges». «Nous avons présenté un état

des lieux. C'est la Région et l'État qui prendront la décision.»

Les travaux n'ont pas été chiffrés puisqu'aucun projet n'a encore été défini. «La fourchette varie de 35 à plus de 100 millions d'euros. Tout dépend des travaux que l'on veut engager.»

Quant à un TGV en gare de Royan, via Cognac et Saintes, Alain Autruffe ne se prononce pas. «Il y a un comité de pilotage cette semaine», et, rappelle-t-il, «cette ligne est inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020.» Mais pas tout le financement.

Peut-être pas de quinze ans, comme le disent certains rapports. Mais historiquement pour une ligne TGV, il faut quatre à cinq ans d'études, autant de débats et autant de travaux. Aujourd'hui, on ne démarre pas de zéro. Le TGV c'est fondamental, mais sur 3,5 millions de Français qui prennent le train tous les jours, seuls 300 000 prennent un TGV.

## Angoulême: la passerelle en 2018

La SNCF devait engager les travaux d'une passerelle au-dessus des voies de la gare d'Angoulême. Alain Autruffe, le directeur régional, reconnaît que les travaux ont pris un sacré retard. «Cela fait partie des difficultés qu'il a fallu gérer. Tout le monde voulait que tout soit beau pour le lancement de la LGV. C'est un très beau projet, un investissement de plus de 10 millions d'euros. Nous avons eu des difficultés pour trouver les moyens d'accompagner Grand-Angoulême, mais le chantier est planifié pour 2018. Dans la masse des travaux, il a fallu faire des choix.»

## Chiffres

**370 millions.** C'est le montant des achats que la SNCF effectue dans la région auprès de 2 390 fournisseurs qui sont pour moitié

des PME.

**72.** Le nombre de TGV qui circuleront chaque jour sur la LGV entre Paris et Bordeaux. Ce sont 35 000 places par jour.

**200.** En millions d'euros, l'investissement pour le développement

du réseau.

**350.** En millions d'euros, l'investissement pour la maintenance et la régénération des lignes TER et Intercités.

**3 630.** Le nombre de kilomètres de lignes dans la région, dont 1 310 kilomètres électrifiés.

## Alain Rousset au soutien de la filière image

**A** la rencontre de la filière image après un passage au Salon de la croissance verte. Le président de Nouvelle Aquitaine, Alain Rousset, s'est offert une journée angoumoisine, hier, ponctuée par la visite des nouveaux studios Xilam et Unique Animation, juste après avoir assisté au comité syndical de Magelis, hier après-midi. Comité au cours duquel François Bonneau, président de Magelis et du Département, a souhaité que la Région viennent au relais des aides départementales à la filière.

«La Région apportera sa pierre. Mais ce ne sera pas seulement elle, car elle subit aussi la baisse des dotations de l'Etat. On a déjà sauvé ensemble le fait que les départements puissent continuer à verser des aides aux tournages de cinéma», a rappelé le président de la Région en marge de la visite d'Unique Animation. Installée cet été dans des locaux voisins de l'ex-IUFM loués par Magelis, cette société sœur de l'entreprise parisienne Samka Productions embauche 25 intermittents. Et bientôt 75,



Alain Rousset a rendu visite aux studios Xilam et Unique Animation. Photo Majid Bouzzit

selon son patron Samuel Kaminka. Au soutien de la filière image, la Région a voté lundi l'attribution de 98 000 € à Cortex Productions, la société d'Andreas Koch, pour l'élaboration d'un prototype. D'autres aides ont été votées. 188 000 € à Pages Jaunes/SoLocal qui a annoncé vouloir bâtir de nouveaux locaux près de l'Espace Carat.

Ainsi que 108 000 € à Efi, le fabricant d'étiquettes de Mornac pour l'aide à l'achat de matériel industriel impliquant la création de trois emplois.

### **Solidanim: le chaud-froid**

Une aide de 155 000 € à Solidanim pour l'installation de studios à Bordeaux. Une délibération votée lundi par la Région a provoqué l'inquiétude, fait craindre le départ du studio installé depuis quatre ans à Angoulême. Il n'en est rien, assurent Mary Simonet et Emmanuel Linot, de Solidanim.

«A Bordeaux, nous allons déménager notre siège social aujourd'hui à Ivry et construire un studio de motion capture.» L'un des plus grands d'Europe. 40 personnes devraient y travailler.

«Mais le volet animation et jeux vidéos de Solidanim restent bien à Angoulême.» La société emploie aujourd'hui une trentaine de salariés, dont une dizaine de permanents, dans ces deux locaux des rues Fontchaudière et Robert-Jolly. Elle annonce aussi vouloir poursuivre ses tournages en collaboration avec les studios Transpalux de Saint-Yrieix. J. P.

■ Cerné par les problèmes et l'Urssaf, un garagiste cognaçais reconnaît avoir mis des clients en difficulté ■ Il assure avoir réglé les cas difficiles et entrevoit sa survie.

# Le patron tente de sortir les mains du cambouis

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

Un chèque encaissé pour une voiture jamais livrée et finalement remboursée après deux mois de palabres. Une auto achetée fin août et un propriétaire qui attend toujours sa carte grise. Deux exemples parmi d'autres. Cognac Automobiles, la société qui vend des véhicules d'occasion au niveau du rond-point de La Trèche à Châteaubernard, a traversé de fortes turbulences ces derniers mois. Plusieurs clients ont eu l'impression d'être les dinons d'une mauvaise farce.

»

J'ai dû faire face seul avec cette obsession de sauver les emplois. Ça m'a rendu malade, il a fallu réorganiser beaucoup de choses en interne.

Dans les faits, la société s'est trouvée avec une trésorerie à sec, des banques qui ont dit «stop», quand l'Urssaf qui réclamait une dette de 30 000 euros a bloqué l'émission des cartes grises. Les acheteurs irrités ont parlé, des avis négatifs ont fleuri sur plusieurs sites internet, notamment celui des Pages Jaunes. Bref, la rumeur d'un garagiste arnaqueur au bord de la faillite a galopé.

La situation de la société implantée depuis 2005 est tendue mais «Il n'y a rien d'illégal et tous les cas difficiles ont trouvé une solution», assure Didier Roy, le gérant qui dit avoir débloqué les cartes grises : «C'est levé depuis mardi, j'ai payé 20 000 euros sur les 30 000 que je dois à l'Urssaf.»

Ce professionnel de l'automobile depuis 34 ans qui veut croire



Didier Roy a essuyé du mauvais temps, mais n'a jamais rompu: «Je ne laisserai jamais tomber mes clients.»

Photo F. B.

qu'il est bientôt sorti d'affaire, tient à préciser d'emblée : «La société n'est ni en redressement ni sous le coup d'une procédure de sauvegarde.»

## «Bilan de transparence»

Il assume quelques dérapages. «On s'accroche. Je suis conscient d'avoir mis des gens dans des situations pas faciles et je veux assumer toutes les conséquences», précise Didier Roy «très soucieux» de défendre les onze salariés de la Sarl répartis entre la vente de véhicules au rond-point de La Trèche (deux employés) et du garage à double enseigne Nissan service et AD, situé dans la zone d'activité de la Haute-Sarrazine (neuf employés).

Didier Roy a accepté de sortir les bilans des années précédentes, d'avancer la preuve du paiement à l'Urssaf, et d'assurer une issue à une procédure en cours devant le tribunal de grande instance

d'Angoulême [la société doit rembourser une voiture vendue il y a deux ans qui présentait un défaut, NDLR].

La situation s'est nettement améliorée. Après deux années consécutives dans le rouge (-137 000 euros en 2014 et -105 000 euros en 2015), la Sarl Cognac Automobiles devrait clôturer un exercice positif en 2016. «On attend un solde positif situé entre 15 000 et 25 000 euros», assure Didier Roy qui estime son chiffre d'affaires entre 5,5 et 6 millions d'euros. Avec son expert-comptable, le chef d'entreprise est allé devant la Banque de France : «On a fait un bilan de transparence pour tout mettre sur la table. On n'a rien à cacher. On a juste besoin d'un peu d'oxygène.»

Pour expliquer les difficultés traversées, le gérant évoque un «contexte difficile» pour les ventes de véhicules depuis plusieurs années, et le départ de son associé au printemps. Ce qui a rendu

les banques «très frileuses» : «J'ai dû faire face seul avec cette obsession de sauver les emplois. Ça m'a rendu malade, il a fallu réorganiser beaucoup de choses en interne, faire des économies.»

L'homme a déjà traversé des tempêtes, sans jamais rompre : «À peine arrivés, il fallait qu'on parte. En raison du projet de déviation, puis des pressions d'autres garages au moment de la création de la zone du Mas-de-la-Cour. Au final je suis toujours là et les tensions sont apaisées depuis que j'ai le panneau Nissan», plaide Didier Roy.

Depuis quelques jours, le garagiste entrevoit la lumière : «Je travaille sur une solution pour générer des fonds propres. Une solution tout à fait légale qui va nous permettre de souffler. Je ne laisserai jamais tomber mes clients.» Son avocat M<sup>e</sup> Patrick Hoepffner l'accompagne : «C'est un homme de bonne foi qui n'a jamais cherché à se dérober.»

# Un conseil municipal axé sur la vie quotidienne

Tarifs municipaux ou stationnement étaient au menu hier. Comme un hommage à Michel Jayat, l'ex-adjoint «vie quotidienne»

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

Le conseil municipal d'hier soir a débuté par une minute de silence en hommage à l'ancien adjoint Michel Jayat, dont les funérailles ont été célébrées hier après-midi en l'église Saint-Léger en présence d'une foule impressionnante. Le maire Michel Gourinchas et son opposant Noël Belliot ont tour à tour lu un hommage à un homme qui «s'est dévoué pour la cité jusqu'à ses derniers moments». Les différents dossiers ont ensuite été abordés sans véritable débat au cours d'un conseil bouclé en à peine plus d'une heure.

**Augmentation des tarifs municipaux de 2%.** Les tarifs des services publics augmenteront en moyenne de 2% à partir du 1<sup>er</sup> janvier. «C'est l'arbitrage classique entre augmentation des impôts et augmentation des tarifs, a expliqué l'adjoint aux finances Patrick Sedlacek qui compte bien comme l'an passé ne pas augmenter les impôts. Nous avons considéré que l'usager devait supporter une partie des services». Émilie Richaud lui avait fait remarquer juste avant que l'inflation sur un an était de 0,4%, bien en dessous des 2% choisis par la majorité. Les sept opposants présents se sont abstenus.

Parmi les très nombreux tarifs municipaux : le m<sup>2</sup> de terrasse «ponctuelle» place François-I<sup>er</sup> passe de 2 à 2,10 € par jour, la location de La Salamandre par une association cognaçaise passe de 110 à 112 € la journée. La cantine, elle, reste entre 1 et 1,10 € pour les familles les plus modestes, alors que les classes moyennes et



Les élus ont rendu hommage à Michel Jayat, dont les funérailles ont été célébrées dans l'après-midi.

Photo archives CL

plus aisées voient le tarif augmenter de 2 à 4 centimes par repas.

**Gratuité du stationnement pendant les fêtes de fin d'année.** La Ville a décidé de modifier les périodes de gratuité. S'il y a toujours 9 jours par an sans payer dans certaines zones du centre-ville, exit la gratuité sur les 3 jours précédant les soldes d'été. Place maintenant à 6 jours d'affilée sans horodateur du 16 au 23 décembre 2016. «Une demande de l'association des commerçants, a répliqué l'adjointe au commerce Danièle Jourzac à l'élue FN Isabelle Lassalle qui expliquait que cette gratuité «ne servait à rien pour le commerce» et qu'«il faudrait plutôt mettre des zones bleues». La semaine avant Noël, il a été demandé aux commerçants de laisser les places libres aux clients.

**Inquiétude pour le ramassage des déchets le 2 janvier?** «Il y a une petite difficulté concernant la future agglomération et le ramassage des déchets», a glissé pendant le conseil le maire Michel Gourinchas. À l'image de ce qui se passe avec les cantines dans le Jarnacais (lire CL d'hier), «l'État n'arrive pas à répondre à nos questions sur ce transfert-là de compétences».

Il semble cependant que ce «petit souci» ne concerne pas directement Cognac, qui gère elle-même ses déchets, mais plutôt les communautés de communes actuelles avant leur fusion dans la nouvelle agglomération. «Mais on devrait arriver à trouver une solution pour que les déchets soient bien ramassés le 2 janvier», veut rassurer Michel Gourinchas, avec sa casquette cette fois de président de GrandCognac.

# «Talents de femmes» en lice à La Salamandre de Cognac

Le 2<sup>e</sup> salon de la créativité, intitulé «Talents de femmes», organisé par le club Soroptimist qui œuvre à conforter la condition féminine dans la société, s'ouvre samedi et dimanche à La Salamandre à Cognac.

Une cinquantaine d'exposantes installées au rez-de-chaussée du palais des congrès, vont tenter de faire la différence, en termes d'inventivité ou de créations artistiques dans des domaines aussi variés que la taille de la pierre, la peinture sur soie, la dentelle aux fuseaux, la sculpture sur métal ou la confection de caramels ou de chocolats. Des prix seront décernés, selon des critères d'originalité créatrice.

Une exposition de «portraits de femmes dans l'histoire», prélevés dans les archives du Musée d'art et d'histoire de Cognac par Catherine Wachs-Genest, la conservatrice invitée d'honneur, proposera simultanément un aperçu sur la nouvelle mode des portraits d'épouses ou de parentes proches, apparue au XIX<sup>e</sup>, devant orner les intérieurs de la moyenne bourgeoisie. Notamment celui de Marthe Robin-Beauregard, la belle-fille de Jules Robin, négociant.



La nouvelle présidente (au centre) devrait galvaniser les talents de femmes. Photo J. D.

«Nous tablons sur 800 entrées», annonce d'entrée de jeu Catherine Smith, la nouvelle présidente du club Soroptimist cognaçais. La chambre de métiers et de l'artisanat de la Charente, partenaire des Soroptimists, représentée par Geneviève Brangé, autre nouvelle présidente en exercice, tiendra son propre stand, dans la salle Louise-de-Savoie. Les fonds récoltés au titre des entrées payantes (3 €) serviront au financement

du centre Suzanne-Noël, géré par l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc), destiné à l'accueil des victimes de violences conjugales. La mise en place de cette structure avait été initiée par les Soroptimists.

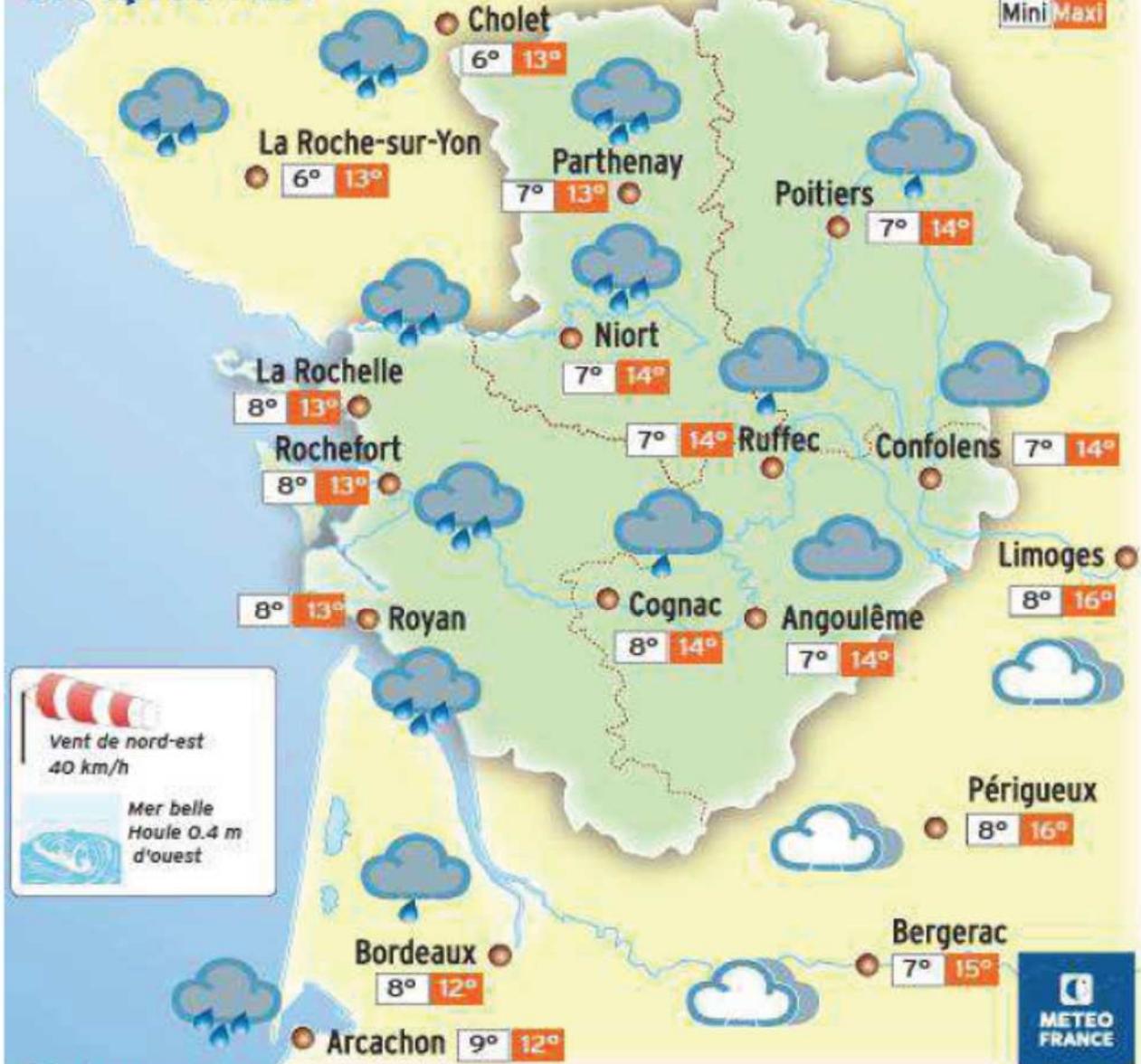
La date de ce salon «Talents de femmes» qui ouvre ses portes le lendemain de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, n'a pas été choisie par hasard.

## ■ GRANDCOGNAC

Conseil communautaire ce soir au Cyrc. Michel Gourinchas présidera ce soir le conseil de GrandCognac à 18h30 au Cognac yacht rowing club. A l'ordre du jour: adhésion à l'association «Pôle des Métiers du cognac et du verre»; décision modificative; remboursement budget général par budget annexe transports urbains des charges salariales 2016; stade de Châteaubernard: régularisations foncières; Pôle des Vauzelles: acquisition d'une parcelle, et intégration des voies nouvelles au domaine public, rétrocession d'une voie à la commune de Châteaubernard; zones d'activités: remboursement des frais d'électricité à Châteaubernard et Merpins; traversée de bourg de Merpins (RD 732 phase 4): effacement de réseaux; valorisation touristique et environnementale du fleuve: acquisitions foncières; avenant n°3 au contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain de voyageurs de Grand-Cognac; adoption du Schéma directeur d'accessibilité: agenda d'accessibilité programmé (SDA-AD'AP) du réseau Transcom; versement transport: demande d'exonération de l'Association de relance économique et sociale pour les sans emplois (Adresse); transports scolaires: subventions de fonctionnement aux Autorités organisatrices secondaires (AO2) pour l'année scolaire 2016/2017; terrain familial: échange foncier JAS Hennessy & Co; définition des modalités de mise à disposition en vue de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) d'Ars; nouveaux tarifs Espace découverte; tarifs 2017: épicerie camping base plein air et camping; demande de renouvellement de classement en commune touristique de la ville de Cognac; ouverture de poste à temps complet catégorie A chargé de mission Scot urbanisme; nouveau régime indemnitaire: Rifseep; modification du tableau des effectifs; atelier graphique du Cognaçais; ouverte des commerces de détail le dimanche pour l'année 2017.

## Cet après-midi

Températures  
Mini Maxi



### Pluvieux.

Peu d'amélioration à attendre, avec un temps qui reste perturbé, et des pluies généralisées qui deviennent un peu moins fréquentes sur l'est du Poitou-Charentes l'après-midi. Le vent est de Nord à Nord-Est modéré à assez-fort, avec quelques rafales pouvant approcher localement les 60 km/h dans l'après-midi. Côté températures, l'atmosphère est encore douce pour la saison.

# On a l'œil fixé sur les prix à la pompe

**CARBURANTS** Les pays producteurs négocient une baisse de la production mondiale de pétrole pour doper le cours du baril. Ce qui aurait des répercussions pour les automobilistes

JEAN-DENIS RENARD  
jd.renard@sudouest.fr

Montera, montera pas ? Disparu des préoccupations des Français depuis sa glissade sur le toboggan des prix en 2014, le cours du pétrole pourrait s'y inviter de nouveau. Lundi, il grignotait des dizaines de centimes d'euro en réaction aux paroles colportées par le vent sur une possible réduction de la production mondiale. Hier, le baril de brut, le pétrole brut de la mer du Nord, avait pour horizon immédiat la barre des 50 dollars (47 euros), un niveau sporadiquement atteint ces derniers mois.

La courbe du tarif des carburants à la pompe n'est pas strictement indexée sur le prix du baril. Elle dépend avant tout de la cotation internationale des produits raffinés. Mais elle est évidemment sensible aux soubresauts du pétrole. En octobre, le prix en euros du brut a gagné 9,6%. Force est de constater que les prix à la pompe ont, dans le même temps, augmenté cinq semaines de suite dans l'Hexagone.

Aujourd'hui, le prix du gazole tourne fréquemment autour de 1,04-1,20 € le litre. Il y a moins d'un an, à la Noël 2015, il était passé sous le seuil de 1 euro le litre. Un mois plus tard, le brut plongeait sous les 28 dollars le baril, son plus bas niveau depuis douze ans.

**La réunion du 30 novembre**

L'actuelle nervosité des marchés tient aux tractations en cours entre les pays producteurs. Il leur est nécessaire de s'entendre pour réduire le débit du robinet d'or noir qui inonde la planète depuis le spectaculaire essor des pétroliers de schiste aux États-Unis. Et d'en finir ainsi avec les prix cassés.

Jusqu'au sortir de l'été, personne ne croyait à la possibilité d'une entente. Confrontés à d'énormes problèmes budgétaires, les producteurs sont tentés de vendre leur pétrole à tour de bras pour faire rentrer des devises, quitte à main-

## L'OPEP

Créée en 1960, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole comprend 14 membres depuis le retour du Gabon dans son giron l'été dernier. Elle est historiquement sous l'influence des poids lourds du Moyen-Orient et du Maghreb : Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Irak, Koweït, Libye, Algérie. L'objet du cartel est de jouer sur le prix en s'entendant sur des quotas de production, mais il n'a pas tout pouvoir dans ce registre. Les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni et la Norvège ne sont pas membres de l'Opep.

tenir au plus bas le prix du baril. Les exemples sont légion : le Venezuela, plongé dans l'instabilité politique et sociale, l'Algérie, qui voit se creuser le gouffre de sa balance commerciale, le Nigeria, en pleine récession, et jusqu'à l'Arabie saoudite, qui a limogé son ministre des Finances le 31 octobre et s'orienté vers l'austérité.

À la surprise générale, cette débandade a accouché d'un accord lors de la réunion des membres de



Les prix à la pompe pourraient continuer à augmenter, en décalé par rapport aux décisions de l'Opep. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE/A 50

l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) le 28 septembre à Alger. Alors que la production de ses 14 adhérents s'était élevée à 33,47 millions de barils par jour en août, l'Opep a convenu ce jour-là d'abaisser le plafond entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. Mais l'organisation n'a pas statué sur le

partage des efforts. C'est le 30 novembre à Vienne que l'accord doit être finalisé.

### Des tensions entre ennemis

Ce n'est pas dans la poche. L'Iran renâcle à mettre le pied sur le frein après la levée des sanctions internationales. L'édifice repose sur la

## « Le pétrole américain est au centre du jeu »

**JEAN-MARIE CHEVALIER** Professeur émérite de sciences économiques, il est un spécialiste du pétrole

« Sud Ouest » L'Opep a-t-elle les moyens de limiter la production mondiale de pétrole brut ?

**Jean-Marie Chevalier** Il faut prendre en compte un phénomène nouveau : les États-Unis sont le premier producteur au monde. Dans la dernière période, ils étaient sur un rythme de production de plus de 12 millions de barils par jour. La Russie était à 12 millions et l'Arabie saoudite, à 11 millions. Or les États-Unis comme la Russie ne sont pas dans l'Opep. Par ailleurs, la production de pétrole aux États-Unis dépend de certaines d'entreprises différentes. Si tant est que les États-Unis le veulent, ils ne réguleraient pas leur offre comme peut le faire l'Arabie saoudite.

Qu'est-ce qui incite l'Opep à agir ? Plusieurs pays membres veulent une hausse du prix du baril. Pour l'Iran,

l'Algérie, le Venezuela comme le Nigeria, les prix actuels ne permettent plus de faire face aux dépenses. Mais, dans le même temps, aucun des pays producteurs ne semble résolu à réduire sa production. Dans ces conditions, la réunion du 30 novembre amènera-t-elle des évolutions substantielles ? Il est possible que le statu quo continue.

**Le pétrole de schiste américain et le pétrole issu des sables bitumineux canadiens sont a priori plus coûteux à extraire. Profitent-ils d'une remontée des cours ?**

Malgré la baisse du prix du baril, la production de pétrole de schiste a continué. Le pétrole américain est resté au centre du jeu. Mais il est clair qu'il conforterait ses positions.

Les compagnies pétrolières ont re-

noué avec les bénéficiaires cette année. À quel prix ?

Elles ont diminué drastiquement les investissements qu'elles envisageaient. À terme, cette politique ne pourra aboutir qu'à une remontée des cours, car on se heurtera aux limites physiques du marché : il n'y aura plus assez de pétrole disponible pour faire face à la demande. Mais il est très difficile de savoir à quelle échéance. Pour ma part, je pense que la situation devrait rester stable dans les prochains mois.

**Les prix à la pompe ont remonté tout au long du mois d'octobre. Pourquoi ?**

Il y a une profonde déconnexion entre les prix des carburants à la pompe et les cours du pétrole brut. Le prix de l'essence comprend des taxes et des éléments extérieurs aux cours.

Pour la seule partie « pétrole » du prix, entre en ligne de compte le coût du stockage, du raffinage, du transport et de la distribution. En outre, la France n'est pas approvisionnée par le seul carburant qui sort de nos raffineries. Une part de nos produits provient de la zone de marché dite « ARA » (Amsterdam Rotterdam Anvers), qui a sa logique propre, pas forcément corrélée au prix du brut.

**Une « composante carbone » a été introduite dans la fiscalité des carburants à partir de 2014. Fera-t-elle mécaniquement monter les prix à la pompe ?**

Absolument. Au fil du temps, la fiscalité carbone liée aux enjeux climatiques va probablement se durcir. Elle pèsera sur les carburants d'origine fossile.

Recueilli par J.-D.R.



Jean-Marie Chevalier estime que le statu quo pourrait continuer. PHOTO DR

# Pepy : « Tours-Bordeaux, un défi technique et commercial »

**SNCF** Guillaume Pepy, le PDG de la SNCF, est à Bordeaux, capitale d'une région où se multiplient les chantiers

Le PDG de la SNCF, Guillaume Pepy, est depuis hier soir à Bordeaux pour rencontrer des étudiants, des acteurs socio-économiques de la région, des élus ainsi que le préfet, Pierre Dartout. Il inaugure également aujourd'hui à Darwin un Forum des métiers et de l'emploi qui se déroule entre 10 heures et 18 h 30, avec 400 postes à pourvoir dans l'entreprise en Nouvelle-Aquitaine : 210 pour la SNCF et 180 pour Keolis, sa filiale en transports urbains qui exploite notamment le tramway et les bus de Bordeaux.

« La SNCF emploie déjà 17 000 salariés dans la région, rappelle Guillaume Pepy. Chaque année, notre entreprise se fournit auprès de 2 930 entreprises de la région à hauteur de 370 millions d'euros. »

« **Sud Ouest** » Votre visite à Bordeaux s'inscrit dans le cadre d'un tour de France des nouvelles régions...

**Guillaume Pepy** Oui, j'ai plusieurs rendez-vous pour évoquer cette Nouvelle-Aquitaine qui est la plus grande région de France, ce qui a évidemment des conséquences pour l'entreprise que nous sommes. Je salue d'abord l'effort énorme consenti par le Conseil régional en faveur des transports et de la mobilité. C'est vrai que les élus ont un ressentiment à l'égard du service ferroviaire rendu en comparaison de leurs investissements. Mais la Nouvelle-Aquitaine est la région qui cumule le plus de chantiers dans le pays, avec un total de 41 et plus de 1 milliard d'euros, dont 200 millions rien que pour la gare de Bordeaux. Il y a un énorme retard à rattraper sur certaines lignes et certaines gares. Cela génère forcément des contraintes et des désagréments pour les voyageurs.

Êtes-vous inquiet pour la rentabilité de la ligne Paris-Bordeaux avec la mise en service du tronçon Tours-Bordeaux le 2 juillet 2017 ?

Le bras de fer avec le concessionnaire Lisea sur le nombre de dessertes quotidiennes appartient au passé. Ce qui nous importe désormais, c'est de réussir techniquement et commercialement cette mise en service. Un défi technique d'abord, puisque le même jour sera mis en service le TGV vers Rennes. Tous les horaires des TGV, des TER, des Intercités et des trains de fret vont être modifiés de Saint-Malo à Toulouse. C'est un chantier d'horlogerie colossal sur lequel les équipes de la SNCF travaillent d'arrache-pied depuis des mois.

Sur le plan commercial, 33,5 allers-retours quotidiens entre Bordeaux et l'Île-de-France, dont 18,5 allers-retours directs Paris-Bordeaux. Cela représente 35 000 places par jour, soit cinq fois le trafic aérien. Nous devons aller chercher 2,5 millions de voya-

geurs supplémentaires chaque année.

Nous l'avons dit et répété, nous ne gagnerons pas d'argent avec cette ligne, mais nous sommes néanmoins confiants quant à son succès. D'abord bien sûr parce que le temps de trajet sera imbattable : deux heures quatre de gare à gare au lieu de trois heures vingt, avec de surcroît une heure de gagnée au sud de Bordeaux.

Ensuite parce que Bordeaux disposera d'une nouvelle gare, absolument splendide, et que Montparnasse va bénéficier d'importants travaux. Enfin, parce que nous allons offrir aux voyageurs un service de très grande qualité. Wi-Fi à bord, quatre places pour les personnes à mobilité réduite, tri sélectif à bord, écrans d'information, fauteuils plus spacieux et plus confortables aussi bien en première qu'en deuxième classe. Le bar, qui était très critiqué, a lui aussi été repensé, avec des coins privés.

45 rames à un étage, d'une capacité de 560 places, ont été commandées. La livraison s'effectuera jusqu'à fin 2019 à raison d'une par mois. Mais certaines vont déjà être mises en service sur la ligne actuelle dès le 11 décembre afin d'être rodées.

#### **Pour vous, la ligne à grande vitesse doit-elle se prolonger au sud de Bordeaux ?**

Le débat est vif mais il est indispensable. C'est un débat entre les élus, l'État et les citoyens : la SNCF n'y participe pas, et c'est très bien comme ça. Notre rôle se limite à apporter les éléments sur la table, de la façon la

plus précise possible, mais la décision ne nous appartient pas, même si nous sommes toujours heureux de mieux desservir le territoire et d'offrir de nouveaux services aux voyageurs.

Ce que je peux vous dire, c'est que le financement de cette ligne ne pourra pas faire appel à la dette de SNCF Réseaux, qui a déjà atteint la limite du supportable.

Cela dit, nous parlons du TGV, qui est un outil formidable auquel la SNCF doit beaucoup. Mais je vous rappelle que l'entreprise transporte chaque année 3,5 millions de voyageurs, dont seulement 500 000 à bord des TGV. Les 3 autres millions se déplacent à bord des trains franciliens ou des TER. En Nouvelle-Aquitaine, c'est 53 000 par jour.

#### **Où en êtes-vous du chantier sur la sécurité des voyageurs ?**

Les décrets d'application de la loi Savary ont été signés. Ce qui autorise désormais la fouille des bagages et la présence d'agents en civil armés. Autre innovation du côté des nouvelles technologies avec une meilleure analyse des images vidéo pour repérer les comportements suspects. À l'arrivée de la LGV Paris-Bordeaux le 2 juillet 2017, des portiques anti-fraudes seront installés dans toutes les gares, dont celle de Bordeaux, évidemment. La sûreté des voyageurs et des agents, c'est un impératif absolu qui passe avant tout le reste.

#### **Recueilli par Benoît Lasserre**

Suite de l'entretien avec Guillaume Pepy à lire sur [sudouest.fr](http://sudouest.fr)

# Rousset en terre animée

**MAGELIS** Alain Rousset a visité, hier, les deux derniers studios d'animation installés à Angoulême. Le président de la Région s'intéresse de près au pôle image

**BERTRAND RUIZ**  
b.ruiz@sudouest.fr

L'industrie française de l'animation se porte plutôt bien. Boostées par deux réformes (le renforcement du crédit d'impôt audiovisuel et la réforme du compte de soutien du CNC), les sociétés qui avaient délocalisé leurs productions en Asie finissent par les rapatrier en France. Et Angoulême en profite.

« Cela a été un des éléments déclencheur de notre installation en Charente, outre le fait qu'Angoulême abrite tout un microcosme avec ses écoles de l'image », indique Marc du Pontavice, le fondateur de Xilam. « Ces réformes sont offensives : elles ont été prises à un moment où le marché est porteur, où il existe une demande croissante d'images animées dans le monde entier. »

« Et puis, mine de rien, cette relocalisation de la production nous permet de contrôler toute la chaîne de fabrication. L'Asie avait ses contraintes, la déperdition d'informations par exemple. Avec la relocalisation, les gains de productivité sont réels. » Marc du Pontavice connaît bien son sujet : sa série phare, « Oggy et les cafards », est visible dans 800 millions de foyers et 160 pays. « Oggy » reste l'une des séries animées françaises les plus populaires au monde. . .

Xilam avait déjà un pied-à-terre à Paris, Villeurbanne et au Vietnam. Angoulême sera le quatrième pilier de la société. Actuellement, dans les locaux de l'avenue de Cognac autrefois occupés par Antefilms et Mooncoop, une quarantaine de salariés travaillent sur les nouvelles aventures d'Oggy. Un chantier monstre. L'équivalent de trois saisons de 78 épisodes chacune. . .

Son de cloche identique chez Unik Animation. Filiale de Samka

Production, le studio s'est installé, il y a peu, dans les anciens locaux de l'IUFM entièrement rénovés. « Unique a vocation à récupérer les productions de Samka mais aussi d'être un prestataire pour d'autres productions, françaises et étrangères », précise son président, Samuel Kaminka. Actuellement, Unik emploie une trentaine de salariés mais devrait voir ses effectifs grimper à 80 d'ici un an. Le studio a mis en chantier l'adaptation des bandes dessinées de Bamboo, « Les Sisters », pour Canal Plus et M6. En 2017, il démarrera la production d'une autre adaptation, celle d'un succès de librairie réservé aux plus petits, « Le Loup qui... », pour TF1 et Canal Plus.

## Solidanim à Bordeaux

Hier, le président de la Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a visité les deux entreprises. Au préalable, en bureau syndical du pôle image, les élus ont discuté de la clé de répartition du financement de Magelis : a priori, la clé actuelle (60 % par le Département, 20 % par la Région, 10 % par la Ville et 10 % par Grand-Angoulême) ne devrait pas évoluer.

La veille, la commission permanente du Conseil régional votait une aide de 155 527 € pour aider Solidanim, une société du pôle Magelis, à s'installer à... Bordeaux ! En fait, Solidanim, la société qui a mis au point Solidfrack, une innovation adoptée par les gros budgets du cinéma américain, va rapatrier en Gironde son activité parisienne et une partie de son activité angoumoisine. Draguée par Marseille, Solidanim a finalement choisi de mettre sa richesse principale, la recherche et le développement, à l'abri dans la capitale régionale aquitaine. Angoulême conserve uniquement ce qui touche à l'animation. Siphonnage ? La Région, en tout cas, s'en défend. . .



Alain Rousset en discussion avec le producteur Marc du Pontavice (debout à droite), hier, dans les locaux du studio Xilam, à Angoulême. PHOTO ANNE LACAUD

## La croissance verte dans le viseur

La journée charentaise d'Alain Rousset a démarré hier matin à l'Espace Carat par une visite de la deuxième édition du Forum de la croissance verte, vitrine réservée aux professionnels de l'innovation pour la transition écologique de l'économie. Il était accompagné de la vice-présidente écologiste charentaise de la région, Françoise Coutant. Face aux professionnels, Alain Rousset a réitéré sa volonté de faire de la Nouvelle-Aquitaine une région à la pointe en matière d'énergie renouvelable.

« Dans notre région, la part de consommation des énergies renouvelables est de 20 %, cinq points au-dessus de la moyenne nationale. Nous avons des atouts, avec un bouquet énergétique large, de la filière bois à l'hydroélectricité. » Le président de la Nouvelle-Aquitaine a également insisté sur l'un des enjeux majeurs, celui du stockage de l'énergie, en appuyant sur le partenariat entre la Région et l'institut de recherche Hydro-Québec afin de soutenir la recherche et le développement dans les matériaux de batterie. Hier, le



Alain Rousset, hier, à Carat. PHOTO B.R.

Forum de la croissance verte a attiré près de 700 professionnels. Conçu par l'ex-région Poitou-Charentes, ce Forum sera reconduit l'an prochain, toujours en Charente, du côté de l'Espace Carat, a promis Alain Rousset lors de son intervention.

# Base aérienne : Babcock voudrait créer 90 emplois

**DÉFENSE** Deux sous-traitants chargés de la maintenance des avions craignent une perte de 117 emplois avec leur éviction de la BA 709. Mais leur successeur et concurrent veut embaucher

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Comme le révélait « Sud Ouest » hier, l'armée devrait attribuer, d'ici la fin de l'année, le contrat de maintenance de ses avions pour la base aérienne 709. Le programme Fomedec prévoirait d'écarter l'actuel prestataire Cassidian (Airbus) au profit de Babcock France (filiale d'un consortium britannique). Avec un risque pour les 117 emplois civils au niveau des sous-traitants.

Hier, Babcock n'a toujours pas confirmé être sélectionné par la Direction générale de l'armement. Toutefois, peu de surprise : Airbus s'étant vu notifier son échec, son rival reste seul en course, et négocierait actuellement les derniers détails de son contrat avec l'armée, avant une signature au plus tard en janvier.

## Des obligations de l'État

Des sources proches de ces négociations dressent un bilan rassurant. « L'État a demandé à ce que des Français soient employés, et à ce que la maintenance soit réalisée sur la base de Cognac », confie-t-on en coulisses. Une manière de répondre à une question soulevée par les syndicats des sous-traitants : « Si un minimum de maintenance doit obligatoirement être conservé sur la base, rien n'empêche que les avions soient acheminés en Grande-Bretagne pour des travaux plus lourds », met en garde Roland Plantard, délégué du personnel FO chez Socata-Daher, un sous-traitant de Cassidian qui emploie 47 personnes.

A priori, cette hypothèse est écartée pour des raisons légales, mais



L'entreprise Cats (Cassidian, filiale d'Airbus) a construit un écosystème économique avec la base aérienne. Elle y emploie 70 personnes directement, et 47 en sous-traitance. ARCHIVES A. LACAUD

aussi car Babcock aurait pris un engagement fort : la création de 90 emplois dédiés à ce marché et à la flotte de nouveaux avions. Il s'agit d'engins suisses, les Pilotus PC-21, qui remplaceront les mythiques Epsilon. Le cahier des charges irait plus loin en visant le personnel de Cassidian : « On s'achemine vers une obligation de reprise du personnel en place si les salariés en font la demande », murmure-t-on dans les milieux bien informés. « Ce sont des gens compétents, qui connaissent la base, l'intérêt est de les garder sur place. » Ainsi, le chiffre de 90 postes permettrait d'assurer la reconversion des 70 salariés de Cassidian (qui ne travaillent pas tous pour la base).

## Une transition difficile

Cependant, la question du calendrier est cruciale pour l'emploi.

Dans une période transitoire, l'Epsilon va continuer à être utilisé, le temps pour Babcock de recevoir les PC-21 fabriqués pour l'armée. Or les anciens engins vont obligatoirement être entretenus. Pour assurer ce besoin, Cassidian va devoir convaincre certains salariés de rester pour cette tâche. Selon cette personne qui intervient directement dans le dossier, Babcock ne devra donc pas déplumer Cassidian : « Le cadre défini avec les autorités est très précis : le déploiement du PC-21 doit se faire sans mettre en péril les activités de la flotte Epsilon. » C'est donc un véritable casse-tête qui se profile pour ménager tous les besoins techniques et l'emploi.

Philippe Blattner, le président de Cassidian, s'astreint à un devoir de réserve tant que la procédure administrative n'est pas finie. Mais il se

dit « attentif aux intérêts de ses salariés ».

## Reprise totale ou partielle ?

Une dernière dimension s'ajoute avec les avions Grob 120. Ces engins resteront utilisés par les élèves de l'école de chasse et entretenus par Socata-Daher, sous-traitant de Cassidian employant 47 salariés. Grand seigneur, Babcock n'exclut pas de les intégrer dans ses plans. Selon nos informations, « la question se posera peut-être pour Babcock de sous-traiter une partie des activités à la Socata ou de reprendre ses salariés ». Dans ce milieu où les enjeux économiques sont immenses, chacun avance donc à pas de loup pour ménager ses intérêts industriels. D'autant que les politiques surveillent le dossier de près pour préserver l'emploi (lire plus bas).

# Les politiques défendent l'emploi



Le ministre Jean-Yves Le Drian mène les derniers arbitrages sur la question. PHOTO ARCHIVES AFP

## Sept élus ont alerté le ministre de la Défense sur l'enjeu économique local

Inquiets pour leur sort, les syndicats des salariés ont pu compter sur les élus charentais, qui connaissent depuis quelques semaines les risques qui pèsent sur la base aérienne. C'est ainsi que mardi 15 novembre dernier, sept noms célèbres ont écrit un courrier au ministre de la Défense : les députés Marie-Line Reynaud, David Comet et Jérôme Lambert, des sénateurs Nicole Bonnefoy et Michel Boutant et des maires Michel Gourinchas et Pierre-Yves Briand.

Voici leur propos : « Vu la conjoncture économique et politique actuelle, les Français ne comprendraient pas que nos compétences et notre savoir-faire partent dans un pays qui souhaite quitter l'Europe. »

Cette idée montre à quel point la sous-traitance à un pays étranger est une question cruciale en termes de Défense nationale. Babcock a en effet des propriétaires anglais. Mais l'entreprise insiste sur plusieurs points : le contrat de maintenance pour les hélicoptères de la gendarmerie, 75% de la maintenance des hélicoptères du Samu, et d'autres activités représentant 300 emplois en France actuellement. De même, selon nos sources, Babcock se serait associée à un gros industriel français du monde de la Défense dont le nom est tenu secret.

En outre, les élus posent un autre argument (sans avoir eu connaissance des garanties énoncées plus

haut) : « Ayant fait une proposition à bas coût pour optimiser les chances de remporter le contrat, la société Babcock risque de devoir faire des économies sur les salariés mais aussi sur la qualité de la maintenance. » Dans le milieu de la Défense, une information circule selon laquelle Babcock aurait proposé un prix 15% inférieur à celui d'Airbus. Ce qui ne laisse que deux hypothèses : soit Airbus surfacturerait ses contrats et Babcock propose le prix juste ; soit Babcock minore ses tarifs pour s'implanter sur le marché. L'avenir le dira...

On ignore pour l'heure le montant du contrat qui s'étale sur douze ans, mais l'armée espère une économie de 110 millions d'euros.

## Le stade de la Belle-Allée serait vendu pour 260 000 euros

**GRAND-COGNAC** Depuis quelques semaines, les négociations vont bon train entre Grand-Cognac et l'UAC Football. La collectivité souhaite racheter le stade de la Belle-Allée, avec l'objectif de le revendre (avec une plus-value) au propriétaire du cinéma Galaxy (qui envisage lui-même d'y construire un multiplexe). Selon « Charente libre », les dernières négociations montrent l'intransigeance de chacun : Grand-Cognac fixe le prix d'achat à 260 000 euros, alors que le club en demande 300 000. Michel Gourinchas se montre inflexible : « Si le bon sens ne l'emporte pas, nous aurons deux leviers : soit préempter, mais ce sera long, soit réduire les subventions du club. » En clair, la Communauté de communes rachèterait le stade au prix demandé (300 000 euros) mais réduirait de 40 000 euros ses dotations (pour arriver aux 260 000 euros voulus).

# Du gospel pour aider deux jeunes enfants

**KIWANIS** Le club-service et la Compagnie de Guyenne organisent un concert samedi pour soutenir les familles de deux enfants handicapés

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

**D**errière chaque action, un objectif précis. Tel est le principe de fonctionnement du club Kiwanis. Samedi, à La Part des anges, chez Meukow, la section de Cognac organise ainsi un concert avec le groupe Voices Influence Gospel, dont les bénéficiaires seront intégralement destinés à aider deux familles de Cognac.

Dans la première, un enfant de 18 mois a quasiment perdu la vue à la suite d'une cataracte de naissance, suivie d'un glaucome. « Sa mère a été obligée d'arrêter de travailler pour s'occuper de lui. Il n'y a plus qu'un salaire dans le foyer. La situation nécessite du matériel médico-pédagogique. Nous participons à cet achat », indique Gabriel de Ramefort, secrétaire du club-service.

## Invités par Meukow

Dans l'autre cas, il s'agit d'apporter un soutien à la mère d'un enfant de 8 ans, née avec une encéphalopathie, et aujourd'hui tétraplégique. « Elle l'élève seule. Elle a dû passer à un travail à 80%. Il y a besoin de renouveler du matériel, notamment une poussette », précise Gabriel de Ramefort.

Le concert sera assuré par un groupe amateur de Charente-Maritime de bon niveau, comptant



Le groupe Voices Influence Gospel chantera samedi. ARCHIVES O. B.

45 choristes. Le concert a lieu à 19 h 30, avec la possibilité de prolonger la soirée par un dîner (1). L'opération est née d'une invitation de la Compagnie de Guyenne (cognac Meukow). « Dans le cadre de la programmation culturelle de leur lieu d'accueil, la Part des anges, ils nous ont proposé d'organiser un concert caritatif. Cela pourrait devenir un événement annuel », se réjouissent les Kiwanis.

Le club-service compte 15 membres à Cognac, dont désormais deux femmes, Isabelle Winter ayant rejoint Cécile Tempier, intronisée en 2015. Jean-Luc Fustin a récemment transmis la présidence à Pierre Ga-

vid. « Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre », relève Gabriel de Ramefort.

Hormis un événement annuel contribuant à la grande cause internationale des Kiwanis, la lutte contre le tétanos néonatal, toutes les actions menées à Cognac sont destinées à financer des projets locaux en direction des enfants défavorisés. Ce concert en est la dernière illustration.

(1) À 19 h 30, samedi, à la Part des anges, 26 rue Pascal-Combeau. Tarif pour le concert, 20 €, avec le dîner, 45 €. Réservation obligatoire au 05 45 82 32 10 ou par mail, f.auffret@cdg.cognac.com

## **CHÂTEAUBERNARD**

**Réunion du Sieaac.** Le comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) se réunira mardi prochain, le 29 novembre, à 11 heures, à la mairie. À l'ordre du jour, entre autres dossiers : redevances eau et assainissement, participation aux travaux de raccordement et tarifs 2017, etc.